

Procès-verbal de la séance du conseil municipal

Date et heure de la séance : **Vendredi 7 Novembre 2025**

Nom	Prénom	Qualité	Présent	Absent
RONDEY	Jean-Marie	Président de la séance	X	
CLEMENT	Michel	Conseiller municipal	X	
CORDIER	Hervé	Conseiller municipal		Excusée
HAIMEZ	Cindy	Conseillère municipale		X
KLINKAS	Sylvie	Adjointe au maire	X	
LAVALETTE	Jean-François	Adjoint au maire	X	
MARTIN-SIEGER	Aude	Conseillère municipale		Excusée
PETITGIRARD	Jean-Louis	Adjoint au maire	X	
POUTHIER	Michel	Conseiller municipal	X	
KLINKAS	Sylvie	Secrétaire de séance		

Quorum :

Nombre de conseillers municipaux convoqués : 9

Nombre de conseillers pour quorum : 6

Nombre de conseillers municipaux présents ou représentés : 6

Pouvoirs : Aude MARTIN-SIEGER donne pourvoir à Sylvie KLINKAS

Le quorum est donc atteint.

Etaient inscrits à l'ordre du jour de la séance :

Point 1. Approbation du PV de la séance précédente

Point 2. Forêt : tarif du bois de chauffage

Point 3. Budgets :

- Décisions modificatives (fin d'années)
- Fusion budgets forêt et commune

Point 4 : Questions diverses

- Repas de Noël

POINT 1 : Approbation du PV de la séance précédente

Oui à l'unanimité

POINT 2 : Forêt : tarif du bois de chauffage + travaux

Deux formules sont proposées : (volume de 15 à 20 stères)

Affouage traditionnel (à fabriquer)

5 euros

Bois fabriqué, livré à domicile

Le bois est scié en 25, 33 ou 50 cm

59 euros

Le conseil valide à l'unanimité

Travaux sylvicoles :

Le conseil valide le Programme de travaux sylvicoles réalisé par l'ONF, sauf la mise en place d'un panneau BO (interdiction de circuler dans la forêt)

POINT 3 : . Budgets :

- **Décisions modificatives (fin d'années)**

Le conseil valide la décision modificative du budget principal

60632 : Prendre du budget petit équipement = -1000 euros

61558 entretien autres biens = -1000 euros

Pour transférer sur 6411 le personnel titulaire= + 2000

- **Fusion budgets forêt et commune**

A ce jour la commune dispose d'un budget forêt, ceci n'est pas une obligation. Par mesure de simplification, le conseil prend la décision de dissoudre le budget forêt et gérer cette activité au sein du budget général.

POINT 7 : Questions diverses

- **Repas de noël**

85 personnes sont inscrites

Fin de la séance 21h50

Le Maire

La Secrétaire